

Conseil Général Haut-Rhin

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 septembre 2010

Service instructeur

Service Eau, Epuration et
Equipements ruraux

N° CP-2010-10-6-15

Service consulté

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ELECTRIFICATION 2010 OPÉRATIONS "AU COUP PAR COUP" - 3ÈME LISTE PROGRAMME C221

Résumé : *Dans le cadre des opérations "au coup par coup" d'aide à l'électrification 2010, il vous est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 7 892 € concernant le raccordement d'une sortie d'exploitation.*

Lors de la séance du 9 décembre 2009 (rapport n° CG-2009-5-6-5), notre Assemblée a donné délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des Autorisations de Programme 2010, votées à hauteur de 30 000 € en matière d'électrification pour les opérations dites au « coup par coup ».

Il vous est proposé, dans le cadre de ce programme et selon le détail figurant en annexe 1, de retenir pour cette troisième liste l'EARL SAINT MARC à COLMAR pour l'électrification d'une sortie d'exploitation à DIEFMATTEN, représentant une subvention de 7 892 €, conformément à nos règles de la réversibilité du raccordement (projet photovoltaïque).

La prise en compte de cette opération porterait le montant des Autorisations de Programme affectées à 27 712 €, pour une dotation 2010 de 30 000 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à cette demande de subvention, son montant sera prélevé sur le Programme C221 - Chapitre 204 - Nature 2042 - Fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service Eau, Epuration, Equipements ruraux

DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

Electrification Rurale

PROGRAMME 2010

Opérations « au coup par coup » - 3^{ème} liste

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ERP03608	EARL SAINT-MARC de COLMAR Sortie d'exploitation à DIEFMATTEN	19 730,00	40%	7 892,00
				Total 7 892,00